

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2024-107

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de l'entreprise DUVAL SA TSA 70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY et afin de garantir le bon déroulement des travaux de pose d'une conduite eau potable route de Steenvoorde RD18 à Wormhout,

ARRETE:

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux route de Steenvoorde (RD18), et ce, **à partir du 3 juin 2024 pour la durée des travaux estimée à 60 jours.**

ARTICLE 2 : une signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise DUVAL SA et notamment la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire temporaire par l'entreprise DUVAL SA et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

L'entreprise DUVAL SA

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,

Monsieur le Lieutenant Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ.

Fait à WORMHOUT, le 29 mai 2024

Le Maire,

David CALCOEN

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 29/05/2024

Le Maire

David CALCOEN



Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHONDT



Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHONDT